

INFORMATION

COMMUNIQUE DU RECTEUR AUX FAMILLES- points importants, 7mars 2020 (lire en complément le communiqué FCPE du 6 mars)

Dans ce contexte sanitaire particulier, Monsieur le Recteur a adressé une communication aux familles via l'ENT (collège ou lycées) ou par affichage (écoles) dont vous trouverez ci-dessous les points importants :

- *Aucune mesure de confinement ne s'applique plus désormais aux élèves et personnels de retour des zones à risque (Stade 2)*
- **Les précautions générales à observer :**
 - Se laver les mains très régulièrement
 - Tousser ou éternuer dans son coude
 - Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
 - Utiliser des mouchoirs à usage unique

Le Recteur demande expressément également et de manière générale *de ne pas envoyer votre enfant à l'école lorsqu'il est malade afin de préserver la santé des autres élèves et de l'ensemble de la communauté éducative*

- **Comportement à adopter pour les élèves revenant d'une zone où circule le virus pendant les 14 jours suivant le retour :**
 - Les enfants, collégiens lycéens qui reviennent de ces zones peuvent être envoyés à l'école, au collège ou au lycée. Néanmoins des précautions s'imposent
 - Surveillez leur température 2 fois par jour
 - Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
 - Demandez-leur de se laver soigneusement et régulièrement les mains avec de l'eau et du savon
 - Evitez les contacts et la fréquentation des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités structure d'hébergement pour personnes âgées...)
- **En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) présentés par votre enfant au sein de l'établissement scolaire :**
 - Sous la responsabilité du Directeur de l'école ou du chef d'établissement et en lien le cas échéant avec l'infirmier ou le médecin scolaire, votre enfant sera isolé et le centre 15 sera immédiatement contacté. Les responsables légaux seront contactés.
- Vous êtes invités à consulter le site académique <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article8566#8566> et la page du site du ministère <https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus>.
- **Les voyages scolaires à l'étranger sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Il en va de même pour les voyages en France dans les zones de regroupement de cas (« clusters »).**